



Communiqué de presse

Pas de majorité absolue à l'issue de l'élection du président qui s'est déroulée ce 9 novembre 2012

Le Conseil d'administration, réduit à ses 22 membres élus, s'est réuni ce jour pour procéder à l'élection du président de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

À l'issue des 4 tours règlementaires, aucun des deux candidats n'a obtenu la majorité absolue requise. Le résultat de chacun des 4 tours est le suivant :

- Jean-Paul Jourdan = 11 voix
- Pierre Beylot = 8 voix
- 3 votes blancs

En conséquence, le mandat de l'administrateur provisoire M. Singaravelou se poursuit jusqu'à l'élection d'un président à la tête de l'université.

Un nouveau conseil d'administration sera convoqué **vendredi 7 décembre 2012**.

Un nouvel appel à candidature d'une période de 8 jours sera ouvert très rapidement. Selon les termes de l'article 6 de la loi du 11 août 2007, la candidature à la présidence de l'université est ouverte à toute personne « parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences, associés ou invités ou tous autres personnels assimilés, sans condition de nationalité ».